

Et maintenant, ensemble, qu'allons-nous faire?



A mi-mandat A mi-parcours A la mi-temps

0	Embellissement et sécurisation de l'avenue Jean Jaurès	5
2	Création d'un Tiers-Lieux pour vivre ensemble : la boussole	7
8	Une voie douce entre Sol de Dime et les Maines	9
4	Création d'un centre de loisirs et d'une crêche intercommunale	11
6	Création d'un Observatoire de l'Habitat et du mieux vivre	13
6	La réhabilitation du complexe sportif	15
7	Patrimoine communal, de la Villa Marquet aux sentiers patrimoniaux	17
8	Moderniser les ateliers municipaux	19
9	Circuit Rustique d'Activités Partagées Aménagé	23
•	Valorisation du site de l'abbaye	25
T	Chercuzac, une plaine en quête d'harmonie	27
12	Recherche cœur de village désespérement	29
	Récapitulatif du budget prévsionnel global d'investissement	30



Le temps des métamorphoses

2023-2026



Pascal SERRE
Maire de Chancelade

Voici venu le temps des actions inscrites dans le projet de territoires que nous allons mener tous ensemble.

Le changement est en marche

Depuis son installation en juin 2020, la nouvelle municipalité de Chancelade a dépoussiéré une commune trop longtemps repliée sur elle-même.

Le temps est venu d'investir pour améliorer le présent et préparer l'avenir.

La période qui s'ouvre repose sur des ambitions nouvelles qui placent Chancelade dans une dynamique intercommunale indispensable à sa réussite.

Voici venu le temps des actions inscrites dans le projet de territoires qu'ensemble nous allons mener. Celui-ci répond à l'étude menée en 2021 par le cabinet Nathalie Roussel.

Ce n'est pas seulement un projet guidé par la municipalité; ce sont des actions auxquelles vous êtes tous associés.

Une majorité d'entre vous a souhaité un changement ; il est en marche, et en bon ordre. Le bon cap ainsi fixé, l'horizon dégagé, le récit de Chancelade peut s'écrire avec une plume assurée.

Aux 12 chantiers proposés sont associés 12 "ateliers" qui sont autant d'équipages pour mener à bon port notre navire.

Dans ces ateliers, il y a des élus, toutes sensibilités confondues, mais aussi des habitants soucieux de leur mieux être et de leur avenir.

Cette démarche, inédite et unique, repose évidemment sur le seul souci du bien commun.

C'est une ambition qui souligne l'intelligence de tous, le souci du dialogue et du partage.

Je suis convaincu que cette force démocratique, raisonnée et raisonnable portera haut et fort nos ambitions chanceladaises.

POUR QUE NOUS PARTAGIONS TOUS ENSEMBLE UNE VILLE PLUS DOUCE ET AGRÉABLE



Aménagement de la sortie de l'école élémentaire





Daniel LAGOUTTE

Adjoint aux Territoires
et au Développement
durable





Jean-Luc LAPEYRONNIE

Conseiller délégué
à la voirie et aux
ateliers municipaux



Jean-Luc GADY
Conseiller
municipal
d'opposition

Embellissement et sécurisation de l'avenue Jean Jaurès

Dans le cadre de son plan pluriannuel de réhabilitation, de sécurisation et d'embellissement des voies communales, une des priorités est donnée à l'avenue Jean Jaurès.

De l'avenue des Reynats à la RD 710, sur une longueur de X km, l'avenue Jean Jaurès est un axe structurant majeur qui a vu, avec le temps, son utilisation s'accroître.

Il s'agira de rendre aux riverains une qualité de vie naturelle par une sécurisation des déplacements doux, une valorisation et un embellissement végétalisé et fleuri. Dans le même esprit, la circulation et le stationnement des véhicules seront règlementés afin de pacifier les relations quotidiennes et les comportements.

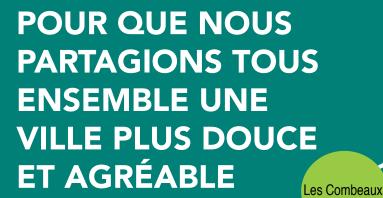
Un intérêt particulier sera témoigné quant à la sortie de l'école élémentaire par un aménagement global adapté aux contraintes de sécurité mais aussi par une valorisation du cadre urbain afin de favoriser la vie sociale.

Un cabinet spécialisé en urbanisme a été missionné afin de traduire au plus près et au plus juste des propositions.

Cette mutation sera mise en cohérence avec le développement de la commune et les projets futurs, notamment celui de la voie douce et du centre bourg ainsi que la rue des Fleurs, celle des Libertés et de l'avenue des Reynats.

Il s'agit plus particulièrement de donner à cette partie de la commune une vocation urbaine vivante et soucieuse de lien social.

> Les Chanceladais demandent une sécurisation et un embellissement des entrées de ville et de la voirie





Le hameau des Maines, réhabilité et aménagé, près de l'hôtel de ville, avec la Villa Marquet, et en lien avec l'abbaye



Sol de Dîme, carrefour commercial et ouvrant sur la plaine de Chercuzac.

À terme, la voie douce reliera les communes de Château-l'Évêque et La Chapelle Gonaguet à la voie verte, le long de l'Isle, en traversant la plaine de Chercuzac.

Combien ça coûte ?

1,2 M €



Daniel LAGOUTTE

Adjoint aux territoires
et au développement
durable





Jean-Luc LAPEYRONNIE

Conseiller délégué
à la voirie et aux
ateliers municipaux



Jean-Luc GADY

Conseiller

municipal

d'opposition

Une voie douce entre les Maines et la voie verte

Le projet de voie douce qui reliera à terme Château-l'Évêque à la rivière l'Isle se réalisera en trois phases ; la première étant celle qui joindra le bourg des Maines au rond-point de Sol de Dîme en utilisant la rue des combeaux ; une seconde tranche suivra entre Sol de Dîme et la rivière ; enfin, une dernière phase sera programmée entre les Maines et Maison Carrée sur la RD 939.

Cette voie douce assurera une connexion durable au cœur de Chancelade en favorisant les mobilités réservées à tous les modes de déplacement non-motorisés.

Elle est destinée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite. Respectueuse de l'environnement, la voie douce a pour vocation d'améliorer la qualité de vie des usagers en répondant à une logique de déplacements utilitaires (accès aux établissements scolaires, pôles d'échanges multi-

modaux, zones d'activités...), touristiques et de loisirs.

Marquée par son image de "commune dortoir", Chancelade doit offrir de nouveaux moyens de déplacement pour favoriser sa mutation vers des espaces partagés et conviviaux.

> Les Chanceladais demandent une urbanisation intégrant les déplacements doux







Gilbert COUDASSOT BERDUCOU

Adjoint à la Cohésion sociale





Sabrina MOULHARAT

Conseillère déléguée à l'animation économique et au tourisme Conseillère communautaire



Céline CALEIX

Conseillère municipale d'opposition

2024

Création d'un «Troisième lieu» pour vivre ensemble : **"La Boussole"**

Chancelade "commune dortoir"! Presque tout le monde s'accorde sur cette dérive désormais ancienne.

La commune n'a jamais eu un espace de rencontres et de convivialité où se retrouveraient les habitants, les associations et institutions.

L'évolution future de Chancelade qui verra progressivement sa population passer de 4 400 à 5 500 habitants, la diversité des besoins en matière d'information favorisant une meilleure intégration et le dessein d'un "cœur de village" vivant et dynamique doivent être anticipés.

Afin d'assurer une meilleure coopération entre les Chanceladais, un "Troisième lieu" sera créé.

La réhabilitation de l'Espace culturel, la revalorisation de la médiathèque, l'aménagement de l'esplanade, leur accessibilité et la rénovation de son environnement pour favoriser l'attractivité du site doivent s'accompagner d'une offre nouvelle. Dans un premier temps, le "Troisième lieu" de Chancelade aura pour vocation de réunir institutions, associations et acteurs privés dans les domaines de la prévention, de la santé et du social, afin d'accompagner et faciliter la vie de tous.

Son nom? La boussole. ■

Les Chanceladais demandent des lieux de rencontres et d'échanges afin de sortir de l'impasse de commune dortoir





Sabrina MOULHARAT Conseillère déléguée à l'animation économique et au tourisme

Conseillère Communautaire





Edith TOULLIER

Conseillère déléguée
aux écoles et au
périscolaire



Marie-Christine BAYET

Conseillère municipale d'opposition

Création d'un centre de loisirs et une crèche à vocation intercommunale

La commune de Chancelade n'a jamais bénéficié d'un centre de loisirs fonctionnel ainsi que d'une crèche.

Avec les programmes de logements en cours et l'accroissement de nouvelles et jeunes familles, la Ville de Chancelade et le Grand Périgueux vont répondre à ces attentes.

Leur emplacement a été arrêté sur des terrains communaux, au Clos de la Chesnaie, qui seront cédés au Grand Périgueux ; ce dernier ayant la charge des constructions.

Cette fois encore, la municipalité répond aux attentes des jeunes familles tout en anticipant les besoins consécutifs à l'accroissement de sa population à l'horizon 2030.

La capacité répondra aux besoins actuels et futurs de la commune, mais aussi des communes environnantes.

Ainsi, Chancelade confortera ses atouts d'attractivité pour les nouvelles familles mais aussi ses communes périphériques tout en s'inscrivant dans une vie commune soucieuse du bien-être de tous.



Les Chanceladais demandent des structures d'accueil de proximité pour les enfants

POUR QUE LA COMMUNE PUISSE RÉPONDRE À SON ATTRACTIVITÉ





Porté par DOMOFRANCE, la future résidence de la rue des Fleurs, avec ses **60 logements** sera livrée début 2025

Porté par PÉRIGORD HABITAT, avec ses 25 logements, Marjolaine 2, sur les Combeaux, sera livrée au printemps 2024



Porté par le groupe PIERREVAL, ce sont 31 logements, sur le bas de Majourdin, qui seront livrés fin 2024



Porté par CLAIRSIENNE, avec ses 19 logements, sur Chercuzac, le Clos de la Frisonne sera livré début 2026

Porté par DOMOFRANCE, avec ses

150 logements, c'est un nouveau quartier qui sera créé entre 2025 et 2027

Combien ça coûte ?

0,1 M€

Pascal SERRE Maire de Chancelade





Sabrina MOULHARAT Conseillère déléquée à l'animation économique et à l'Observatoire de l'Habitat et du logement



Emmanuel DUPEYRAT Conseiller municipal

d'opposition

Création de l'observatoire de l'habitat et du mieux vivre

La dernière étude parue à l'automne dernier à l'initiative du Grand Périqueux souligne, sur la commune de Chancelade, la forte demande de logements et la nécessité d'y répondre rapidement par une offre tant quantitative que qualicative.

Au 1er janvier 2023, l'ensemble des projets en cours sur la commune portait sur 300 logements à l'horizon de 2026.

Bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers ont entendu aussi la volonté de la municipalité de respecter l'équilibre naturel et l'identité architecturale de l'existant.

Toutefois, la Ville de Chancelade entend accompagner cette nouvelle offre par la création d'un service de coordination de l'habitat afin de réguler la mise en relation et faciliter l'installation des nouveaux habitants.

L'observatoire de l'habitat et du mieux vivre réunira l'ensemble des acteurs de l'habitat et du logement afin de coordonner toutes les actions.

Ainsi, l'évolution de la population qui devrait se traduire par le passage de 4 400 à près de 5 300 habitants à l'horizon 2030 sera accompagnée de grands projets structurants afin, notamment, de faciliter l'insertion et la vie quotidienne tant à l'échelon communal qu'intercommunal.

Déjà, Chancelade s'inscrit dans la dynamique de renouveau et de rajeunissement de sa population, comme l'a souligné l'INSEE dans sa dernière étude.

La métamorphose engagée permettra de répondre à l'attractivité naturelle et au besoin de développement de Chancelade, et ce afin qu'elle assume pleinement son rôle d'accueil dans une intercommunalité, elle aussi en mutation.

> Les Chanceladais demandent que l'offre en logements soit développée de façon concertée et cohérente





Tout au long de l'année, plus d'un millier de sportifs, chanceladais et venus des communes voisines pratiquent au





Gilbert COUDASSOT BERDUCOU Adjoint à la Cohésion sociale





Félix RIVOT

Adjoint délégué
aux services
publics



Carmen
CASADO-BARBA
Conseillère
municipale

d'opposition

La réhabilitation du complexe sportif

Après trois décennies de bons et loyaux services, le complexe sportif de Chancelade présente des signes de vétusté et ne remplit plus les attentes des associations

Une dizaine d'associations et près de huit cents sportifs utilisent régulièrement les installations.

L'arrivée de nouvelles familles sur la commune, jeunes pour la plupart, avec des pratiques plus actuelles oblige à repenser l'ensemble.

Il s'agira ainsi de prendre en compte la réhabilitation et la répartition des installations bâties et des espaces extérieurs, de faciliter les déplacements et le stationnement, sécuriser et embellir la physionomie générale du site.

Un projet de Club House permettra aussi de répondre au caractère réceptif qui accompagne la vie des associations. La création d'un padle répondra à cette nouvelle pratique.

Les présences de la future Voie douce sur sa partie ouest et des nouvelles crèches et centre de loisirs sur sa partie nord contribueront à faire de cet ensemble un pôle cohérent et majeur de la vie chanceladaise.

Une étude menée par l'Agence Technique départementale va servir de base à cette métamorphose désormais indispensable au nouveau visage de Chancelade.

Elle sera menée en étroite concertation avec les associations utilisatrices.

Les Chanceladais souhaitent que le complexe sportif devienne un lieu favorisant autant les pratiques que les rencontres

POUR RETROUVER LE PLAISIR DE LA DÉCOUVERTE ET DES ÉCHANGES



La Villa Marquet, accueille déjà chaque année les Vendredis sous les étoiles





Maryline RENAUD

Adjointe à la culture et à l'évènementiel, au patrimoine et au tourisme





Sabrina MOULHARAT
Conseillère
déléguée à l'animation
économique
Conseillère
communautaire



Fabrice PUGNET

Conseiller

municipal

d'opposition

2026

Patrimoine communal de la Villa Marquet à l'allée des Ifs et aux sentiers patrimoniaux

Située aux Maines, la Villa Marquet a fait l'objet d'un legs de la famille éponyme à la commune de Chancelade en 2019. Cet ensemble architectural du XIXè siècle, avec sa cour et son parc arboré est une pépite du patrimoine chanceladais.

Dès 2020, la municipalité a engagé des travaux d'aménagements permettant de recevoir des animations et spectacles à la belle saison.

Désormais, il s'agit de réhabiliter et transformer la maison principale afin d'accueillir le futur Pôle "Culture & Patrimoine", avec une salle d'exposition et de conférences, une loge pour les artistes et un local à vocation réceptive pour les after; des spectacles en format réduit, des stages de formation et d'information, des résidences d'artistes, un lieu dédié aussi aux animations du Conservatoire de musique de la Dordogne et des écoles.

L'aménagement du parvis extérieur sera intégré dans la future voie douce accompagnera l'attractivité nouvelle du site.

Le patrimoine communal c'est aussi un ensemble de hameaux tel celui des Andrivaux qui sera réhabilité; c'est aussi, la somptueuse et millénaire allée des ifs avec la chapelle du Puy qui seront ouvertes au public dans le cadre de la valorisation du site de l'abbaye; ce sont enfin les typiques lavoirs qui, rénovés et aménagés, constitueront autant de haltes sur les chemins de randonnée.

Les Chanceladais demandent davantage d'offres en termes d'animations et de culture sur la commune

POUR AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS DANS LEUR ACTION QUOTIDIENNE





Jean-Luc LAPEYRONNIE

Conseiller délégué
à la voirie et aux
ateliers municipaux





MARCHIVE

Conseiller délégué
à la Tranquillité,
la Participation
citoyenne et les

cérémonies officielles

Christophe



Jean-Luc GADY

Conseiller

municipal

d'opposition

2027

Moderniser les ateliers municipaux

Presque quatre décennies passées, avec le développement des besoins des usagers de la commune de Chancelade, le site dédié aux ateliers techniques présente une grande vétusté et une esthétique inadaptée à la qualité environnementale du site.

Avec l'appui de l'Agence Technique Départementale, la Ville de Chancelade a engagé une réhabilitation complète des bâtiments comprenants des bureaux, une salle de réunion, des ateliers adaptés aux nouveaux services, outils et organisation, un garage répondant aux nécessités; de même, les abords seront aménagés et embellis afin de s'insérer durablement dans un quartier à vocation résidentielle.

Il en va de la qualité et de la reconnaissance d'un ensemble de services au sein de la collectivité.

Il en va tout autant de répondre à l'ambition d'accompagner le développement de la commune et d'anticiper les missions nouvelles d'un service essentiel dans le mieux être des Chanceladaises et des Chanceladais.

L'évolution des techniques et des procédures de travail sera prise en compte.

Ce chantier sera mené en coopération avec les agents, mais aussi les riverains.

Les Chanceladais demandent une amélioration des services dans leur vie quotidienne



Le Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé répond à la préservation des espaces naturels tout en assurant une offre attractive en matière d'activités de plein air

> Le Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé avec ses pratiques douces, est aussi associé au parcours santé pour tous les âges

Combien ça coûte ?

0,4 M€



Maryline RENAUD

Adjointe à la culture et à l'évènementiel, au patrimoine et au tourisme





Éric ANDRÉ Conseiller municipal



Emmanuel
DUPEYRAT
Conseiller
municipal
d'opposition

Majourdin un Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé

Les hauts de Majourdin, véritable balcon naturel surplombant la douce et riante vallée de l'Isle, plantés plein sud, ne présentent fort heureusement aucun atout pour une urbanisation.

Les cinq promoteurs qui ont travaillé sur l'hypothèse d'une urbanisation ont rendu des conclusions qui, outre le coût exhorbitant d'aménagement, invitent à dédier les hauts de Majourdin à un modèle de type Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé (CRAPA).

Le CRAPA s'offre une nouvelle jeunesse et après l'appellation « parcours santé », il est devenu « sportif » et il est autant nature qu'urbain. De quoi le sortir de son cadre pour retraités ou joggeurs du dimanche. C'est devenu un outil pour la préparation du coureur, néophyte ou confirmé.

Entre l'abbaye, les Maines et Chercuzac, longé par la voie douce, le site sera complété par des espaces de découverte du patrimoine communal et de aménagé de façon à offrir un cadre de détente pour les promeneurs.

Le CRAPA traduit le souci d'un urba-

nisme raisonné et de préserver des espaces naturels tout en les insérant harmonieusement dans la vie communale.

Le CRAPA sera intégré dans les sentiers culturels et patrimoniaux, une véritable halte pour découvrir la commune, passage des chemins de Saint-Jacques et des chemins de randonnées.

Chancelade doit offrir des espaces naturels aménagés et privilégiant des pratiques douces de sport



Valorisation du site de l'abbaye

11 Chercuzac, une plaine en quête d'harmonie



12 Recherche bourg désespérement





Et si nous regardions plus loin?

CHANCELADE

Ce que nous voulons voir avancer

POUR QUE LE PATRIMOINE SOIT PARTAGÉ ENTRE TOUS



Première réunion du comité de pilotage de la zone d'aménagement différé de l'abbaye fin février 2023



En avril 2022, rencontre avec Jean-Sébastien Lamontagne, préfet de la Dordogne



C'est le second lieu touristique majeur du Grand Périgueux



L'église abbatiale cadre prestigieux de concerts tout au long de l'année Budget estimatif

15 M€



Pascal SERRE
Maire de Chancelade





Gilbert COUDASSOT BERDUCOU Adjoint à la Cohésion sociale



Farice PUGNET

Conseiller

municipal

d'opposition

2030

Valorisation du site de l'abbaye

Fondée au XIème siècle par une communauté monastique, l'abbaye de Chancelade a conservé un ensemble architectural et un cadre naturel exceptionnellement préservés.

L'abbaye de Chancelade est une halte sur la voie de Vézelay vers Saint-Jacques de Compostelle.

La présence d'une communauté monastique et les projets de valorisation menés par des acteurs à vocation spirituelle sont autant d'atouts pour l'attractivité de la commune.

Ce haut-lieu patrimonial présente un intérêt majeur pour l'identité de Chancelade.

Attachée à un développement raisonné basé sur la préservation de son cadre de vie, la commune de Chancelade doit tout autant renforcer une offre qualitative en termes de patrimoine et de tourisme sur la partie ouest du Grand Périgueux. Exceptée la cathédrale Saint-Front dans la ville centre, l'abbaye de Chancelade est le

premier site à la fois culturel et touristique du Grand Périgueux.

C'est ainsi que la Ville de Chancelade a engagé une mise en zone d'aménagement différé du site.

Il s'agit de définir un projet global et cohérent visant à coordonner autour de valeurs communes des actions de valorisation et d'animation.

Les Chanceladais sont attachés à leur abbaye, marqueur d'une flamboyante histoire et d'une attractivité affirmée.

POUR CONCILIER RURALITÉ ET MODERNITÉ



La plaine de Chercuzac doit développer son attractivité environnementale à partir d'activités diversifiées et complémentaires



Sur son exploitation, la jeune équipe des Tistous ouvre la voie à une agriculture raisonnée intégrée dans la vie communale



Le site gallo-romain de Lespinasse est un espace protégé à insérer dans son environnement **Budget** estimatif

5 M€



Daniel LAGOUTTE

Adjoint aux territoires et au développement durable





Pascal SERRE Maire de Chancelade



Emmanuel DUPEYRAT

Conseiller municipal d'opposition

Chercuzac une plaine en quête d'harmonie

Au sud de la commune de Chancelade, entre la rivière l'Isle et les côteaux de Lespinasse et Majourdin, longée par la RD 710, la plaine de Chercuzac a été retenue comme site prioritaire dans le développement de Chancelade.

Chercuzac a la particularité de bénéficier d'un territoire adapté à deux fonctions : une, résidentielle, l'autre soumise au PLUI qui la consacre à l'agriculture.

Ce qui peut apparaitre comme un paradoxe est aussi un atout majeur dans l'équilibre du développement de la commune.

Déjà, la présence d'une expérimentation de productions maraîchères par des jeunes exploitants - Les Tistous - traduit la volonté municipale de mettre en œuvre un développement entre l'urbanisation et une présence agricole durable et raisonnée.

Ainsi, il demeure un vaste espace naturel de 95 hectares, longeant la rivière l'Isle. Il faut, ainsi, le doter d'un projet de valorisation inédit et compatible avec son identité.

Le concept d'"Espace maraîcher"

peut être complété un jardin du cœur ou encore par l'implantation d'un camping éco-responsable.

La présence du site gallo-romain de Lespinasse doit aussi être intégré dans la réflexion globale.

De même, la création d'une passerelle enjambant l'Isle au lieu-dit le Chambon favorisera l'attractivité des activités maraîchères et de loisirs.



Les Chanceladais demandent une commune soucieuse de son équilibre naturel et de son caractère environnemental axé sur sa spécifité rurale

POUR CRÉER DE LA PROXIMITÉ ET DE LA CONVIVIALITÉ



Budget estimatif

1 M€



Maryline RENAUD

Adjointe à la culture et à l'évènementiel, au patrimoine et au tourisme





Fatahi KUYÉ

Adjoint délégué à la coordination du groupe majoritaire municipal



Farice PUGNET

Conseiller municipal d'opposition

2040

Recherche cœur de village désespérément

Tout au long de son histoire Chancelade n'a jamais bénéficié d'un centre-bourg. Ce constat se traduit par une absence de centralité dans les échanges sociaux et au partage d'une identité commune.

Le centre-bourg joue un rôle essentiel pour la cohésion de nos territoires ruraux. Les espaces publics, lieux de mixité, de services, de commerces, d'événements culturels y sont propices à la rencontre des autres, aux échanges et au partage.

Le cœur de Village est un espace lié à son environnement, qui relie l'individu à la société, à sa communauté. C'est un facteur de cohésion sociale.

Avec leur concentration de services privés et publics, de logements, leur patrimoine, les centres-bourgs constituent des lieux privilégiés pour concevoir de nouvelles formes de vie en commun.

La mutation en terme de population que va connaître Chancelade doit s'accompagner par la création d'un centre bourg attractif et fédérateur. C'est, en premier lieu, à partir de l'existant que ce "cœur de village" doit naître et s'imposer.

L'existant ce sont l'hôtel de ville, les écoles, l'espace culturel, la bibliothèque.

Ce périmètre improbable pourrait être relié par la future voie douce – Coulée Verte – au site patrimonial et touristique de l'abbaye et à la Plaine de Chercuzac en passant par le hameau historique des Maines.

Cette métamorphose s'inscrit dans le temps et demande beaucoup d'imagination.

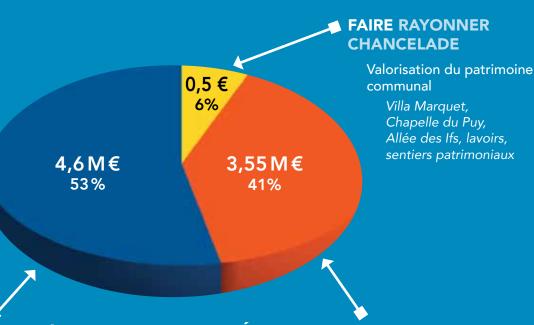
Les Chanceladais demandent la création d'un véritable centre bourg, espace de services, de commerces et de convivialité

2023 2026

Budget prévisionnel d'investissement



Subventionné à hauteur de 60% soit un autofinancement de 3,5 M € sur 3 ans, le budget correspond à la capacité budgétaire de la commune égale à 1,2 M € par an.



ACCOMPAGNER LA COHÉSION SOCIALE DES CHANCELADAIS

La boussole Complexe sportif CRAPA Observatoire de l'habitat Ateliers municipaux

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES CHANCELADAIS

Avenue Jean Jaurès Voie douce Crèche Centre de loisirs Ateliers municipaux

2040 Budget prévisionnel d'investissement

21 M€

Les actions prévues dans la période allant jusqu'en 2040 — Valorisation du site de l'abbaye, valorisation de la plaine de Chercuzac et le cœur de village — sont des orientations majeures inscrites dans la durée et qui feront l'objet d'études approfondies permettant une finalisation cohérente et concrète.

L'atelier de projet est une instance consultative ouverte à tous

Chaque atelier de projet est présidé par un (e) responsable de projet.

Ce dernier assure le suivi du projet collectif.

- Les membres de chaque atelier de projet se répartissent en trois collèges :
- Le collège des élus
 - 1élu (e) responsable de projet ;
 - 1élu(e) de la majorité ;
 - 1élu(e) de l'opposition.
- LE COLLÈGE DES CITOYENS
 - 1élu (e) médiateur (trice) de Hameaux & Quartiers ;
 - 3 référents (es) de Hameaux & Quartiers ;
 - Les représentants désignés par les associations ou / et concernés par le projet.
- Le collège des techniciens
 - Le directeur général des services de la Ville de Chancelade ;
 - La coordonnatrice du service territoires;
 - Les architectes, maîtres d'ouvrages et cabinets d'études en accompagnement de projets.
- Le rythme des réunions est fixé à 4 par an maximum. Les membres seront destinataires des invitations, compte-rendus et ordres du jour de chaque réunion.
- Une fois par an, une réunion plénière de l'ensemble des ateliers de projet sera organisée afin de coordonner ces derniers.

Vous souhaitez participer à un ou plusieurs des ateliers de projet ?

Contactez Mélanie Fredou 05 53 07 91 00

Dans le rétro



CRÉATION DE CHANCE-LADE SERVICE + a traité auelaues 300 dossiers de réclamations d'administrés en trois ans avec un taux de résolution de 70%. L'appui d'un concilateur de justice a permis d'apporter un accompagnement particulier aux questions liées à la vie privée.



LE NOMBRE DE BÉNÉ-FICIAIRES DU PORTAGE **DES REPAS À DOMICILE** a connu une progression importante passant de 46 en 2019 à 90 en 2022. La qualité du service garanti par Ecocert et celle des agents de la collectivité est unanimement reconnue.



LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES mise en place en 2022 a vu le nombre de bénéficiaires s'élever à 34. Une nouvelle campagne de sensibilisation à ce service est programmée pour 2024.



LE PASSAGE À LA SEMAINE DE 4 JOURS DANS LES **ÉCOLES** a été acté dès la rentrée 2021 après consultation des enseignants et parents.



A L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE plus de 700 aînés bénéficient d'un colis offert et distribué par les élus de la commune. Cette démarche sera poursuivie et réservera toujours des surprises





2022 2023

Depuis 2020, des réussites à poursuivre tous ensemble



LE MAINTIEN DE LA CIN-QUIÈME CLASSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE à la rentrée 2022 répond à la nouvelle dynamique d'accueil de jeunes familles et s'inscrit désormais dans une spirale vertueuse.



DURANT LE COVID, une veille a été assurée par le service social de la commune auprès des personnes vulnérables et ce sont les élus qui ont amené ceux qui le souhaitaient à la vaccination à Périgueux.



PROJET DE MISE EN PLACE DE LA SEMAINE DE 4 JOURS pour les agent de la collectivité afin d'améliorer les conditions de travail des agents.



PREMIÈRES RENCONTRES POUR L'EMPLOI à l'Espace culturel de Chancelade vec Péri-Ouest qui ont été suivi par près de 200 personnes toutes générations confondues.



LA DÉMOCRATIE IMPLICATIVE avec la création de Hameaux & Quartiers qui réunit près de 40 citoyens participant à l'élaboration et le suivi de la vie communale.



Les 36 espaces d'information et de communication entre les administrés et leur municipalité répartis sur l'ensemble de la commune

PROJET CHANCELADE 2030 avec ses ateliers participatifs animés par les élus et le cabinet de Nathalie Roussel a réuni une cinquantaine de Chanceladaises et Chanceladais.



LES VENDREDIS SOUS LES ÉTOILES à la Villa Marquet ont attiré sur 7 soirées estivales plus de1 500 personnes. Un pari gagné qui s'inscrit désormais dans la vie chanceladaise.



Un ESPACE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA CIOTYENNETÉ a été créé afin de permettre aux institutions représentatives de travailler dans de bonnes conditions.



AFIN DE MIEUX RÉPONDRE À L'ÉVO-LUTION DE L'URBANISME le service en charge de l'instruction a été renforcé et ses missions déployées afin de garantir l'environnement et la qualité de l'habitat.





LE NOUVEL ESPACE CULTUREL a déjà accueilli de nombreux spectacles et colloques avant même son inauguration. Il a été tout autant mis à disposition pour des manifestations telles que celles des écoles ou encore les activités associatives.

Des ÉTUDIANTS DU LYCÉE LAPÉROUSE ET L'UNIVERSITÉ MONTAIGNE DE BORDEAUX se sont unis pour établir un état des lieux de la flore et de la faune de Chancelade.



AFIN DE MAITRISER les finances communales en temps réel une comptabilté analytique a été instaurée dès 2022.



Les ateliers techniques se sont vu doter de nouveaux outils afin de répondre à la trop grande ancienneté des matériels mis à disposition.



LA CHARTE de la Laïcité et la déclaration des droits de l'homme ont été installés dans tout les espaces publics de la commune afin de rappeler les principes



Le premier salon du Champignon avec la participation des acteurs économiques et associatifs de Chancelade et du Périgord a séduit quelques 2 500 visiteurs sur les deux journées et sera renouvellé en 2024.



UNE CHARTE DES ATSEM en collaboration avec le personnel enseignant a été mise en place afin de renforcer leur coopération et assurer une meilleure reconnaissance.



ENGAGER ET DÉVELOPPER
LE DIALOGUE SOCIAL afin
d'améliorer les relations
et la qualité du service
public par l'installation
d'un comité social
territorial avec les agents
et les élus.



LES PREMIERS MARCHÉS GOURMANDS de l'été animé par une vingtaine de producteurs ont été suivi par plus de 3 000 personnes venues souvent partager leur repas. Tous demandent à ce que cet essai soit transformé.



MISE EN PLACE D'ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE. Concours de dessins d'enfants en collaboration avec les écoles maternelle et primaire, partenariats avec les associations et acteurs de la vie culturelle départementale.

La vie change, ma ville aussi



Une équipe de 27 élus qui travaillent avec leur sensibilité et leur personnalité (1) afin que Chancelade soit au cœur du XXIè siècle

(1) Le conseil municipal de Chancelade est composé de 2 groupes politiques : celui de la majorité (20 élus) et celui de l'opposition (6 élus)

